

Autorisation de prise en charge par un tiers

Je soussigné(e)

en tant que responsable légal(e) de :

nom prénom

autorise les personnes majeures ci-dessous

nom prénom qualité

nom prénom qualité

nom prénom qualité

à prendre en charge mon enfant à l'issue de la séance :

Mercredis sportifs horaire

Mercredis sportifs - Pass club horaire

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du représentant légal :

Attention : il est rappelé que les mineurs ne seront remis qu'aux seules personnes (en dehors des responsables légaux) figurant sur cette fiche.



Le mot du maire

Comme le dit Aimé Jacquet, « Le sport est dépassement de soi. Le sport est école de vie ». Comment ne pas être d'accord et comment ne pas vouloir l'apprendre aux plus jeunes ? C'est pourquoi, j'ai souhaité proposer gratuitement aux jeunes Limougeaude et Limougeauds âgés de 5 à 11 ans la possibilité de s'essayer à une multitude de pratiques sportives.

De l'escalade à la natation, du fitness au VTT ou encore du roller au tir à l'arc, les jeunes filles et garçons, pourront découvrir grâce aux **Mercredis Sportifs** et **Mercredis Sportifs Pass Club**, à leur rythme, l'activité sportive qui leur plaira et leur conviendra.

Émile Roger Lombertie
Maire de Limoges

SPECIAL COVID 19

Tout enfant présentant des symptômes de la maladie (fièvre, toux.....), étant malade ou ayant un contact avec un malade ne pourra se présenter aux activités physiques et sportives. Toutes les activités seront proposées et organisées en respectant des règles sanitaires préconisées par le gouvernement, notamment dans l'application des gestes barrières. Sur chaque activité, une personne garante du protocole sanitaire veillera au respect des principes généraux et à la bonne conduite de la séance.

Le programme est susceptible d'être modifié selon les directives officielles.

À vos agendas

Sportez-vous bien à Limoges Toussaint 2020

du 26 au 30 octobre 2020

Découverte et initiation sportive pour les jeunes de 6 à 16 ans.

Règlement intérieur (extrait)

L'opération *Mercredis sportifs* s'adresse aux enfants âgés de 5 ans révolus à 11 ans non licenciés dans les disciplines choisies.

L'opération a pour but de proposer un programme d'activités sportives chaque mercredi en période scolaire, de découvrir les fondamentaux d'une discipline dans un cadre convivial et ludique. L'enfant s'inscrit sur une, voire deux disciplines par an. Il ne peut pas se réinscrire aux mêmes activités, les années suivantes.

Par cette opération, la Ville de Limoges entend répondre aux besoins du jeune enfant de découvrir différentes activités et de lui permettre à l'entrée au collège (au plus tard) de pouvoir faire un choix et de s'orienter vers les clubs sportifs. La Ville de Limoges participe à l'épanouissement, à la santé et à la socialisation de l'enfant.

La commune engage sa responsabilité civile en tant qu'organisateur vis-à-vis des tiers. Compte tenu des risques inhérents à la pratique sportive, le représentant légal du participant mineur reconnaît avoir été informé par la Ville de l'intérêt de souscrire une assurance « individuelle accident » garantissant les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs que l'enfant pourrait subir.

Une tenue sportive est exigée. Le représentant légal de l'enfant participant s'engage à respecter les horaires fixés par la Ville de Limoges.

À partir de trois retards répétés ou injustifiés au cours d'une même activité, une exclusion temporaire ou définitive pourra être prononcée. L'enfant est accueilli sous réserve que les responsables légaux s'assurent des heures d'ouverture, du lieu de l'activité et de la prise en charge des éducateurs.

Aucun départ ne sera accepté sans la présence du responsable légal ou d'une personne autorisée par celui-ci. Une autorisation de laisser partir seul un enfant doit être signée par le responsable légal.

Protection des données :

Sur le fondement légal des articles 6-1-b (exécution d'un contrat) et 6-1-a (consentement) du Règlement européen sur la protection des données, la Ville de Limoges effectue une gestion informatique des renseignements communiqués afin d'assurer la gestion des Mercredis sportifs.

Ces informations sont réservées à l'usage de la Direction des sports et seront conservées pendant un an suivant la période de fréquentation des activités.

Conformément à la législation en vigueur vous pouvez à tout moment obtenir la communication des données vous concernant, demander leur rectification et retirer votre consentement pour l'autorisation de prise de vues, soit en utilisant un formulaire interactif à votre disposition sur le site Internet de la Ville (rubrique « protection des données ») soit en contactant notre Délégué à la protection des données (9 place Léon-Betoulle - 87031 Limoges cedex 1).

Vous avez aussi la possibilité d'adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

CONTACT : Direction des sports - Service des activités physiques et sportives

Tél. : 05 55 38 50 55 ou 05 55 38 50 66 / Courriel : animation.sportive@limoges.fr

Règlement téléchargeable sur limoges.fr, rubrique « actualités » ou disponible à la direction des sports, service des activités physiques et sportives – Maison des Sports 35 boulevard de Beau Blanc 87100 Limoges

villedelimoges

@villedelimoges87

ville_de_limoges

villedelimoges

ville-de-limoges

Renseignements 2020/2021

35 boulevard de Beau Blanc - 87100 Limoges

05 55 38 50 55 - 05 55 38 50 66

animation.sportive@limoges.fr



TOUS LES MERCREDIS
du 23 septembre 2020
au 2 juin 2021
en période scolaire

5-11 ans
résidant à Limoges
GRATUIT



PRÉ-INSCRIPTIONS À PARTIR DU MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2020
Soit par tél : 05 55 38 50 55 / 05 55 38 50 66 : 8 h 30 - 12 h à 14 h - 17 h
Soit se présenter dans les antennes-mairie
et mairies annexes Landouge et Beaune-les-Mines



Direction des sports
Service des activités physiques et sportives
05 55 38 50 55 ou 05 55 38 50 66

limoges.fr



L'initiation à la pratique sportive est un axe fort de la politique sportive municipale. C'est dans ce sens que la Ville met en place le dispositif *Les Mercredis sportifs* qui permet gratuitement aux jeunes de 5 à 11 ans résidant à Limoges de découvrir et de s'initier, tous les mercredis en période scolaire, à différentes activités physiques et sportives.

L'objectif affiché n'est pas la spécialisation ou la performance, mais de permettre aux jeunes d'avoir une première approche d'une discipline sportive susceptible par la suite de leur donner envie de rejoindre le milieu associatif sportif.

Modalités de participation

- L'opération *Mercredis sportifs* et *Mercredis sportifs pass club* est proposée gratuitement aux enfants âgés de 5 ans révolus à 11 ans révolus résidant dans la commune de Limoges et non licenciés dans la discipline choisie.

Pour participer : il convient de se pré-inscrire (réserver sa place) et ensuite de valider sa pré-inscription lors de la première séance en fournissant une autorisation parentale signée et un certificat médical.

Les pré-inscriptions débutent le 16 septembre 2020 de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Soit par téléphone au 05 55 38 50 55 ou 05 55 38 50 66

Soit se présenter à l'une des 8 antennes-mairie (Sud Romanet, Bel Air/Baudin, La Borie/Vanteaux, Les Ponts/Le Sablard, Grand Centre, Le Vigenal/La Bastide, Val de l'Aurence, Beaubreuil) ou l'une des deux mairies annexes (Beaune-les-Mines et Landouge).

Pour toute première participation au dispositif, il est nécessaire de fournir lors de la pré-inscription un justificatif de domicile (à déposer à la maison des sports, dans les antennes-mairie et mairies annexes ou à envoyer par mail : animation.sportive@limoges.fr)

L'inscription définitive sera validée lors de la première séance (23 septembre) en fournissant obligatoirement

- une autorisation parentale signée
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la discipline choisie

Attention : si absence non prévenue lors de la 1^{re} séance : la pré-inscription ne pourra être maintenue et il sera fait appel à la liste d'attente.

Un enfant ne peut pas s'inscrire à la même activité que les années précédentes.

Afin de permettre l'accès au dispositif au plus grand nombre, il ne sera possible de s'inscrire qu'à une seule activité

Calendrier Mercredis sportifs et Mercredis sportifs - pass club 2020-2021

23/09/20	30/09/20	07/10/20	14/10/20	Vacances de Toussaint	04/11/20	18/11/20	25/11/20	02/12/20	09/12/20	16/12/20
Vacances de Noël	06/01/21	13/01/21	20/01/21	27/01/21	03/02/21	Vacances de février	24/02/21	03/03/21	10/03/21	17/03/21
24/03/21	31/03/21	07/04/21	Vacances de printemps	28/04/21	05/05/21	12/05/21	19/05/21	26/05/21	02/06/21	

10 séances jusqu'à Noël
12 séances de Noël aux vacances de printemps.
6 séances en avril, mai et juin : période des temps forts par activité.

Mercredis sportifs 2020/2021

du 23 septembre 2020 au 2 juin 2021

Le dispositif *Mercredis sportifs* permet gratuitement aux jeunes de 5 à 11 ans résidant à Limoges de découvrir ou de s'initier à de nombreuses disciplines sportives.

	activités	années de naissance	horaires	cap.	lieux	
matin	Éveil sportif (Parcours gymnique et motricité, jeux collectif et opposition...)	2015 2014	9h30 - 10h15	16	Gymnase Jean-Macé 11 rue de New-York	
	Initiation fitness (apprendre et pratiquer avec plaisir de nombreuses activités fitness : step, Chorégraphie, aérobic...)	2013 2012 2011 2010 2009	10h30 - 11h30	16		
	Grimpe (Escalade / Slackline / Grimpe d'arbre)	2012 2011 2010 2009	10h - 11h30	16		Gymnase Jean-le-Bail 11 rue Jean-Le-Bail ou Salle escalade Clim-Up 25 rue de Douai
après-midi	Tir à l'arc	2014 2013 2012	14h - 15h15	12	Gymnase Descartes rue Albert-Chauly	
		2011 2010 2009	15h30 - 17h	12		
	Apprentissage vélo (Draisienne puis vélo prêtés (réservé aux jeunes ne sachant pas faire du vélo))	2014 2013 2012 2011 2010 2009	14h - 15h	12	Gymnase du Sablard Plateau et site naturel 21 avenue Léon-Blum	
	Intiation VTT (Vélos prêtés (réservé aux jeunes sachant faire du vélo))	2014 2013 2012 2011 2010 2009	15h - 16h30	12		
	Basket	2014 2013 2012 2011 2010 2009	14h - 16h	24	Gymnase de La Bastide 26 allée Seurat	
	Mini-tennis	2014 2013 2012	13h30- 14h30	10	Gymnase du Petit-Beaubreuil 2 rue du Château d'eau	
	Tennis	2011 2010 2009	14h45 - 16h15	14		
	Roller	2014 2013 2012 2011 2010 2009	16h - 18h	25	Gymnase du Haut-Beaubreuil 84 rue Rhin-et-Danube	
	Football		2014 2013 2012 2011 2010 2009	13h45 - 15h15	24	Parc des sports de Beaublanc terrain annexe 6 23 bd de Beaublanc RDV accueil conciergerie
				15h30 - 17h	24	
Découverte des activités aquatiques (sauvetage, palmes, apprentissage des 4 nages, plongeon (réservé aux jeunes sachant nager 25 m minimum)) Du 23 sept au 16 déc 2020	2014 2013 2012 2011 2010 2009	16h15 - 17h15	12	Piscine de Beaublanc 23 boulevard de Beaublanc		
Familiarisation aquatique (réservé aux jeunes ne sachant pas nager) Du 23 sept au 16 déc 2020	2014 2013 2012 2011 2010 2009	16h - 16h45	10	Piscine de St-Lazare rue Jules-Noël		

Mercredis sportifs 2020/2021 du 23 sept 2020 au 2 juin 2021

Les associations sportives partenaires du dispositif *Mercredis sportifs - Pass club*, accueillent au sein de leur structure, gratuitement, les jeunes non licenciés qui se sont inscrits auprès de la Direction des sports. Ceux-ci pourront à tout moment se licencier auprès du club accueillant.

structure	activités	années de naissance	Jour et horaires	cap. d'accueil	lieux
Aikido Harmonie Club	Aikido	2011 2010 2009	mercredi 18h - 20h	2	Dojo Robert-Lecomte 47 rue de l'ancienne école normale d'Instituteurs
A.S BAD 87	Badminton	2014 2013 2012 2011 2010 2009	mercredi 17h - 18h30	5	Gymnase Sainte-Claire rue Sainte-Claire (en face du collège Renoir)
LABC	Basket féminin	2013 2012	mercredi 14h30 - 15h45	2	Salle municipale des Sœurs-de-la-Rivière 3 bis rue des Sœurs-de-la-Rivière
Limoges Athlé	Athlétisme	2014 2013 2012 2011 2010 2009	mercredi 14h - 16h	15	Piste d'athlétisme de Beaublanc, rue de Saint-Gence
Cercle d'Escrime de Limoges	Escrime	2014 2013 2012 2011 2010 2009	mercredi 10h - 11h	12	Salle d'escrime 47 rue de l'Ancienne École Normale d'Instituteurs
Elan Sportif et Elfes de Limoges	Gymnastique féminine	2014 2013	mercredi 13h30 - 15h	6	Salle de l'Elan Sportif 121 rue des Tuilières
		2012 2011	mercredi 15h15 - 16h45	6	
Limoges Roller Skating (1 ^{re} séance lundi 28 septembre)	Roller	2014 2013 2012 2011 2010 2009	lundi 18h - 19h30	10	Gymnase du Haut-Beaubreuil, 84 rue Rhin-et-Danube
USAL	Rugby	2015 2014 2013	mercredi 14h - 15h30	10	RDV Club house de USAL 28 rue de Saint-Gence Séances sur le terrain de Beaublanc
		2012 2011 2010 2009	mercredi 17h - 18h30	10	
Golf Club de Limoges	Golf	2013 2012 2011 2010 2009	mercredi 14h - 15h	8	Golf municipal de Saint-Lazare, avenue du golf
ASPTT Limoges Section judo	Judo	2014 2013	mercredi 13h45 - 15h15	10	Dojo gymnase Grellet 1 rue Grellet
		2012 2011	mercredi 15h30 - 17h	10	
		2010 2009	mercredi 17h15 - 18h45	10	
ASPTT Limoges Section handball	Handball	2014 2013 2012	mercredi 13h30 - 14h45	10	Gymnase de Buxerolles rue Faraday
		2011 2010 2009	mercredi 14h45 - 16h	10	
		2010 2009 + filles nées en 2011	vendredi 17h30 - 19h	10	
Baseball Club de Limoges	Baseball	2014 2013 2012	samedi 10h45 - 12h30	5	Gymnase Descartes rue Albert-Chauly
		2011 2010 2009	mercredi 17h - 18h30 samedi 13h30 - 15h30	5	Terrain de baseball de La Basse rue Bill-Coleman
Alliance Judo Limoges	Judo	2012 2011 2010 2009	mercredi 10h - 11h	4	Salle d'arts martiaux de La Bastide espace commercial allée Seurat
		2014 2013	mercredi 11h - 12h	4	
		2015 (avec 2016 du club)	mercredi 13h - 14h	4	
BMX Club de Limoges	BMX Race (Bicross)	2012 2011 2010 2009	mercredi 14h - 15h45	5	Piste bicross du Val de l'Aurence rue Ladoumègue, stade Jacky-Raimon

Autorisation parentale

Je soussigné(e) (nom, prénom)

en qualité de père mère tuteur

autorise mon enfant : nom prénom

Né(e) le sexe : F M Classe

Adresse

LIMOGES 87000 87100 87280

Téléphone(s)

à participer à l'activité

dans le cadre de l'opération *Mercredis sportifs 2020/2021*.

dans le cadre de l'opération *Mercredis sportifs - Pass club 2020/2021*.

Nom de l'association :

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Je m'engage à fournir le certificat médical d'aptitude aux activités choisies sans lequel l'enfant

ne pourrait participer aux dites activités.

J'autorise l'enfant à repartir seul à l'issue de la séance oui non

Autorisation de prises de vues : j'autorise je n'autorise pas la prise de vues ou enregistrements sonores de mon enfant et leur utilisation gracieuse pour la communication municipale à l'exclusion de toute exploitation commerciale.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement *Mercredis sportifs*,

j'en accepte les clauses et m'engage à les respecter.

Lu et approuvé le

Signature de l'autorité parentale

